



**COMITE DIRECTEUR du 11 janvier 2016 au club de la SN Basse Seine, 26 quai du Président Paul Doumer, 92400 COURBEVOIE.**

**Présents** : Gérard Aubry, François Banton, Denis Barthélémy, Marie-Laurence Copie, Laure Farelle, Dominique Giudici, Jacques Lesage, Etienne Mercier, Pascal Peron, Christian Vandenberghe.

**Excusés** : Michel Barbarin, Jean Belleval, Pascal Bourgain, Thomas Baroukh, Maroussia Lefevre, Christophe Meyreau.

**Invités** : Yvan Deslavières, Tifenn Gléonnec, Mathieu Farelle, Leroux Jean-Pierre, Daniel Devez, Pascal Beaussart, Denis Buisson, Christian Beignon, Jean Porte.

1-Approbation du PV du comité directeur du 2 novembre 2015

2-Vœux du Président

Notre Président souhaite que la LIFA puisse être largement et brillamment représentée sur le podium de la prochaine Coupe MAIF.

3-Points sportifs

La coupe MAIF nouvelle formule a été bien appréciée et elle se déroulera cette année à Libourne. La difficulté aujourd'hui réside dans le positionnement des stages préparatoires dans le calendrier sportif. Remarque : Challenge des Yvelines 14/02 décalé.

Perspectives : au vu des résultats des évaluations, le potentiel de nos rameurs est encourageant, notamment en J16 féminines où figurent 5 de nos représentantes aux meilleures places. A savoir si cette bonne entame n'est pas en partie due à la Coupe Tera où les rameurs/ses de la LIFA ont participé dans leur nouvelle catégorie.

Pôle Espoirs : les rameurs/ses du pôle ont bien figuré lors de la tête de rivière de Caen. Lors du test ergo certains d'entre eux ont battu leur record. En synthèse il règne une très bonne émulation.

Duathlon 17/01/2016 : cette année opportunité de concourir pour les J13 & J14. Cela permet de compenser le faible niveau d'engagement des clubs inscrits à aujourd'hui (SN Oise, Mantes, Marne Joinville, Ceramm, Meulan Les Mureaux). Réflexion sur la poursuite de cette régates conçue pour remplacer le cross des rameurs ou proposition pour organiser à la place du duathlon une partie de la coupe LIFA 2 pour les jeunes.



Challenge Jeunes rameurs : 3 épreuves minimum à réaliser d'où un manque de dates. Le CDA 94 mettra ce problème à l'ordre du jour de sa prochaine AG (février).

#### 4-Points financiers

Exercice comptable 2015 avec un solde positif de +5300€.

Examen du projet de compte de résultat

Principaux écarts :

- Provisions sur primes pour les salariés : 3 000 euros + charges sociales
- Régularisation Stéphane Paillard : 2 200 euros + charges sociales
- Aviron santé : 8 400 euros
- Aides aux CDA pour initiateurs : 5 040 euros
- Formations dynamique de groupes : 1 648 euros
- Provision produits constatés d'avance de 20 000 euros sur formation (subventions CNDS et Région IDF).

Projet approuvé à l'unanimité

Daniel Devez propose son concours pour obtenir via le CDA 78 une subvention pour la régates de masse.

Projet de tarifs pour l'AG : pas de hausses retenues → adopté

#### 5- Déménagement de Vaires 1<sup>ère</sup> semaine de février 2016

Transfert du matériel sous barnum pour la LIFA et la fédération. Réunion prévue pour le 12 janvier avec participation de la LIFA via Mathieu Farelle. Pour les clubs sur la marne qui avaient l'habitude de venir s'entraîner sur le bassin, il leur faudra voir avec les entreprises de travaux. Par ailleurs Christian Vandenberghe précise qu'il veillera à ce que les travaux sur Mantes ne débutent qu'après la fin de ceux de Vaires sur Marne.

La LIFA espère vivement faire coïncider l'organisation d'un championnat avec l'inauguration du bassin de Vaires.



### **Point sur commission sportive (D.Giudici)**

Rappel des différents classements gérés par la fédération :

- Classement Performance pour la catégorie Senior Hommes et Femmes
- Classement Juniors
- Classement Cadets
- Classement Jeunes
- Classement Handi
- Classement aviron de mer

Comme l'an dernier 3 clubs de la LIFA y figurent et à 2 fois pour l'ACBB : 1<sup>er</sup> en classement J16 et 1<sup>er</sup> en classement Handi. L'Encouragement est sur le podium en femmes seniores tandis que Marne Joinville se classe 3<sup>ème</sup> en J14.

16 athlètes de la LIFA figurent sur la liste du ministère (3 élites, 9 seniors, 4 jeunes), hors espoirs. Le ministère a notamment réduit le nombre d'athlètes en raison d'ordre économique. Yvan rappelle que l'inscription sur une liste n'est pas indolore d'un point de vue pécuniaire pour les parents. La somme à y consacrer est de plus ou moins 100€ et les rendez-vous successifs très contraignants : médecin fédéral, dentistes, psychologues, médecins diététiques entre autres.

De manière globale il n'a pas été noté de retombées des derniers championnats du monde d'Aiguebelette. Mais en LIFA, force est de constater qu'il n'y a jamais eu autant de rameurs sélectionnés. Par contre au total podium et médailles on constate une stabilité.

La baisse demandée sur le nombre de rameurs du pôle a une conséquence directe sur la liste retenue par le ministère.

Question : une participation financière de la ligue aux différents examens pourrait être envisagée ?

Yvan Deslavière tient à informer les clubs sur les derniers aménagements possibles en année de terminale. En effet si l'étudiant est inscrit soit en pôle ou sur une liste, il lui est alors possible de choisir aviron au bac et même en deuxième option. Marie-Laurence Copie ajoute qu'il existe également une option « Jeunes officiels/dirigeants » avec déjà une incidence visible dans les effectifs du corps arbitral.

A nouveau débat sur les répercussions du classement fédéral. Pascal Peron alerte sur le fait que les clubs doivent maintenant eux-mêmes adresser un courrier aux mairies afin de les informer des résultats du club puisque la fédération a cessé de le faire. Daniel Devez ajoute que le classement général était beaucoup plus valorisant auprès du conseil général pour obtenir des subventions. Et



Dominique Giudici d'ajouter qu'auparavant le label d'école d'aviron participait à ce classement. Mais rien n'empêche les clubs de communiquer sur ce critère auprès des municipalités.

La LIFA se chargera de rédiger un courrier aux municipalités pour officialiser les classements des clubs franciliens. Il est porté à l'attention des clubs de s'attacher à respecter les délais pour l'envoi des dossiers sous peine de ne rien obtenir. Jean Porte rappelle qu'à l'origine le label « Ecole d'aviron » avait été créé dans une optique de développement de la pratique et un objectif de 100 000 licenciés grâce à une structure de clubs hiérarchisée. Dominique rappelle que ce label comporte également un volet sur l'encadrement et contribue à la désignation des cadres. Sa disparition ne serait donc pas sans conséquences et engendrerait une baisse du nombre de candidats initiateurs/éducateurs et par conséquent d'entraîneurs, ceci à l'attention de certains d'entre nous qui jugent sans intérêt ce label. Yvan Deslavières rappelle par ailleurs que le niveau entraîneur correspond à un DE. Il insiste également sur le fait que ce diplôme est très important dans les clubs pour pérenniser le tutorat et constate déjà aujourd'hui des lacunes dans la pédagogie conduisant à certains échecs des candidats (3 évaluations recalées aux Perreux). On ne peut que constater malheureusement la diminution régulière du nombre des anciens qui assuraient ce passage de témoin aux jeunes.

#### **Questions diverses :**

Formation secouriste : cette formation reste à la charge des clubs. Le CDA94 informe qu'il la propose au passage du permis fluvial. Elle n'entre pas dans les compétences fédérales dont le but est d'assurer la formation sportive.

François rappelle que les investissements doivent être faits avant le 30 juin.

Question sur le début des championnats de zone bateaux longs dès le vendredi soir (pour pouvoir libérer plus tôt les candidats au bac). Dans ce cas l'hébergement dès le vendredi soir est-il pris en compte ? Cette date a-t-elle été validée ?

François Banton souhaite racheter les 20% de subvention handi puisque l'ACBB est le seul club pratiquant.

Marie-Laurence Copie annonce que la ligue compte désormais un nouvel arbitre international en la personne d'Etienne Mercier. Nous lui adressons toutes nos félicitations.

Prochain comité : 21/03/2016 – Nogent (à vérifier disponibilité salle)